

Plan Local d'Urbanisme

(article L 123.19 nouveau du Code de l'Urbanisme / Loi "S.R.U." du 13/12/2000)

LA BALME DE THUY

PLAN ANNEXE INFORMATIF

LEGENDE

-  Droit de préemption urbain au profit de la commune pour les zones U et AU (voir délibération dans le dossier Annexe.)
-  Espaces boisés classés au titre de l'article L.130.1 du Code de l'Urbanisme
-  Zones de risques forts
-  "Le territoire entier est concerné par le risque d'exposition au plomb" disposition indicative au titre de l'article R123-13-14" du Code de l'Urbanisme

PIECE N°8	PROCEDURES		
	ELABORATION	MODIFICATIONS	MISES A JOUR
Echelle 1/10 000	Arrêtée le :	N°1	N°1
		N°2	N°2
		N°3	N°3
		N°4	N°4
		N°5	N°5
		N°6	N°6
Mise au point			
CONCEPTION Bernard LEMAIRE Architecte-Urbaniste Le Trait d'union Parc ALTAIS rue Adrasse 74450 Chevancey Tél : 04.50.09.51.98		FOND CADASTRAL Diffusion R.G.D. 74 Cadastre 2007	MISE A JOUR DU BATI Mai 2012

Origine Cadastre (C) Droits de l'Etat réservés - Diffusion R.G.D. 74 - Reproduction interdite

